



CLUBS, VOUS AVEZ LA PAROLE

Vous êtes nombreux à nous écrire, Avantages Clubs vous donne une tribune pour vous exprimer.

PAROLES DE CLUBS n°3 / Vendredi 15 décembre 2017

Comme d'autres, n'hésitez pas à répondre à ce mail. Nous lisons attentivement chacun de vos envois et ne manquons pas d'y répondre... et si vous le souhaitez, vous pouvez faire partie de ces Paroles de Clubs !

LA HAUTE-LOIRE, COMMENT LA SENTEZ-VOUS ?

François Sirolli - ex Président délégué du Comité de l'Isère



« Monsieur Post,

Je fais suite à votre article sur la Haute Loire publié dans votre carnet de campagne numéro 4. Vous nous dites que ce Comité soutient le programme "Agir & Gagner en ARA" alors que le Président élu a déclaré être neutre. C'est peut-être vrai.

Mais je pense que sa première action ne sera pas de trahir les Présidents qui l'ont élu pour sa neutralité. De plus, afin d'éviter tout amalgame comme vous tentez de le faire, je tiens à préciser que **tous les Comités, qu'ils soutiennent votre liste ou pas, appliquent ce programme fédéral.**

Celui-ci n'est pas votre propriété mais celui de la FFT, ce qui en découle qu'il **appartient à toutes les Ligues, à tous les Comités et à tous les clubs.**

UN TÉMOIGNAGE N'EST PAS UNE PROMESSE

Guy Zunarelli - Président du TC La Ravoire (Savoie) - 300 licenciés

« Pourquoi est-il important de témoigner ? Parce qu'un témoignage n'est pas une promesse, ce n'est pas une vue de l'esprit, ce n'est pas un idéal à atteindre : c'est le récit d'une situation passée, c'est la réalité du terrain, c'est la vérité sur le vécu.

Mon témoignage concerne les améliorations et les projets menés à terme par le TC la RAVOIRE et toute l'équipe qui m'entoure dans la gestion de notre club.



Le projet qui a motivé toute l'équipe a démarré par 2 courts couverts. Je ne vous fais pas l'éloge et ne tente pas de vous prouver le bien-fondé de l'arrivée de courts couverts dans un club, chaque lecteur de ce témoignage est au fait de cette évidence.

L'achèvement des travaux s'est fait en 2013, et l'inauguration le 22 juin de la même année. Coût total de la réalisation : **800.000 € sans aide financière de la Fédération, de la Ligue DSA ou du Comité départemental de la Savoie**. Je précise toutefois que, le jour de l'inauguration, le trésorier de la Ligue DSA a remis au Président du club un chèque de 32.000 €, dont l'intitulé était : « aide à la mise en place d'une nouvelle installation »... précision qui a son importance car cette participation financière n'est pas une subvention à l'aménagement, mais elle est distribuée à l'achèvement des travaux pour aider le club à intégrer cette nouvelle structure.

Petite parenthèse événementielle : le 26 mars 2012 notre club-house est détruit par incendie : nous survivons alors 3 ans et demi dans des préfabriqués installés sur notre parking. La mairie, secondée par son assurance propriétaire, a entièrement financé la reconstruction du club-house (inauguré le 16 avril 2016) tel qu'il existe aujourd'hui et c'est le club sur ses fonds propres, et avec l'aide de partenaires privés, qui a assumé l'intégralité des aménagements intérieurs (cuisine, bar, mobilier, matériel informatique) : coût de 270.000€. Là encore, **une absence totale de subvention de la part des différentes couches fédérales**.

Enfin, il a fallu rénover nos 4 courts extérieurs qui étaient en piteux état.

Coût : **96.000€, réalisation financée intégralement par le club** au travers d'un emprunt bancaire de 84 mensualités.

On peut estimer le **montant total des réalisations à la somme de 1.166.000 €** entre les années 2013 et 2016.

Toute subvention, si petite fut-elle, aurait été une aide appréciée par notre club. Elle lui aurait permis de ne pas s'endetter sur 7 ans, et ainsi de développer nos projets (dont l'activité PADEL). Son obtention semblait légitime dans le contexte annoncé par la Ligue DSA qui s'appuyait sur le constat criant de courts couverts manquant cruellement dans la Savoie.

J'ai peine à trouver une conclusion, au regard des promesses démesurées qui sont faites aux clubs savoyards en cette période d'élections.

Je me contenterai de reprendre les termes de ma présentation du jour en vous rappelant ce qu'a été la réalité du terrain pour le TC La RAVOIRE

ACCUSATIONS GRATUITES

Patrick Luquet - Président de St Maurice de Beynost (Ain) - 200 licenciés



« Monsieur Post, je m'adresse à vous, suite à vos publications Carnets de Campagne n°2 et n°3.

Dans le numéro 2, vous expliquez que dans l'Ain, la gouvernance et la politique fédérale ne sont pas appliquées. Je vous cite : "Ce sera notamment le cas dans l'Ain ou la situation de la gouvernance du département, les sollicitations des clubs et l'envie de ne pas se mettre en marge de la politique fédérale a motivé une équipe de dirigeants bien connus dans ce département de s'engager"

Comment pouvez vous affirmer cela ? **Florence Pocheron est un exemple de travail, de dévouement et de présence sur le terrain.** L'un des dirigeants bien connu auquel vous faites allusion lui a même reproché d'être trop sur le terrain. Comment peut-on être trop sur le terrain ?

Les Présidents de l'Ain ne s'y sont pas trompés et ont voté largement pour sa réélection.

Sa gouvernance a été basée sur la délégation, la confiance et la transparence... et surtout sur **l'application totale du programme fédéral** (l'Ain a par exemple été le 1er département atteignant 100% de clubs utilisateurs d'Adoc). Avant d'accuser, demandez aux personnes qui siégeaient au Comité de Direction et qui ont rejoint votre liste.

Dans votre numéro suivant, vous ne manquez pas de la féliciter, après l'avoir étrillée... je cite encore : "Nous adressons donc aussi nos félicitations à Florence Pocheron, élue dans l'Ain...". Vous devriez vous lancer en politique !

L'art du froid et du chaud, du bâton et de la carotte... docteur Jekyll & mister Hyde ?

Cet email a été envoyé à {EMAIL}.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par



© 2017 Avantages-Clubs